

## Transactions sur actions propres

**Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 24 novembre 2025 au 28 novembre 2025 (inclus)**

**Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025**

### Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 24 novembre 2025 au 28 novembre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 13 mars 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 67.890 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
24/11/2025	1.647	73,17	72,80	73,35	120.511	AQEU
24/11/2025	11.580	73,24	72,80	73,45	848.083	CEUX
24/11/2025	2.290	73,17	72,80	73,40	167.557	TQEX
24/11/2025	4.890	73,24	72,90	73,45	358.162	XBRU
25/11/2025	1.466	73,42	73,15	73,60	107.631	AQEU
25/11/2025	3.465	73,47	73,15	73,75	254.565	CEUX
25/11/2025	2.124	73,45	73,15	73,75	156.013	TQEX
25/11/2025	2.357	73,56	73,10	73,90	173.369	XBRU
26/11/2025	1.269	73,63	73,40	73,75	93.441	AQEU
26/11/2025	6.182	73,69	73,45	73,85	455.531	CEUX
26/11/2025	2.000	73,64	73,40	73,75	147.289	TQEX
26/11/2025	2.717	73,66	73,50	73,85	200.139	XBRU
27/11/2025	800	73,90	73,75	74,00	59.122	AQEU
27/11/2025	3.626	73,93	73,80	74,00	268.052	CEUX
27/11/2025	1.400	73,90	73,75	73,95	103.454	TQEX
27/11/2025	1.489	73,92	73,75	74,00	110.068	XBRU
28/11/2025	700	74,16	73,85	74,55	51.915	AQEU
28/11/2025	2.941	74,40	73,85	74,65	218.819	CEUX
28/11/2025	1.200	74,18	73,80	74,55	89.018	TQEX
28/11/2025	13.747	74,53	73,90	74,65	1.024.508	XBRU
<b>Total</b>	<b>67.890</b>	<b>73,76</b>			<b>5.007.249</b>	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



## Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 24 novembre 2025 au 28 novembre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 28 novembre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 12.031.582 actions GBL représentatives de 9,0 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 20,5 %<sup>1</sup>.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »<sup>2</sup> pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

**Xavier Likin**

Directeur Financier  
Tél: +32 2 289 17 72  
[xlikin@gbl.com](mailto:xlikin@gbl.com)

**Alison Donohoe**

Responsable des Relations Investisseurs  
Tél: +32 2 289 17 64  
[adonohoe@gbl.com](mailto:adonohoe@gbl.com)

### **À propos de Groupe Bruxelles Lambert**

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,0mds à fin septembre 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

---

<sup>1</sup> cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

<sup>2</sup> Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation